

Le 8 juillet dernier, Bell Canada International (BCI) a signé avec l'Office national des postes et des télécommunications du Maroc un contrat de \$212 millions pour l'installation de 300,000 lignes téléphoniques, la formation de Marocains dans l'exploitation et la maintenance du système, et la gestion du projet. Je suis extrêmement heureux d'annoncer que par l'entremise de la Société pour l'expansion des exportations, le gouvernement canadien a accordé un prêt de \$212 millions, garanti par le Royaume du Maroc, afin que cette vente puisse se réaliser.

Au nom du gouvernement du Canada, je félicite Bell Canada International et BCE Inc. qui, malgré la concurrence très vive, ont obtenu le contrat pour la réalisation de ce projet.

Le gouvernement du Canada estime que ce contrat aura d'importantes retombées pour l'industrie canadienne en général, pour Bell Canada International et ses sous-traitants du secteur des télécommunications en particulier, et pour le Royaume du Maroc.

Notre gouvernement a consenti d'importants efforts pour assurer au Canada un rôle de premier plan dans les secteurs où il détient une avance technologique. Nous encourageons les entreprises canadiennes à faire valoir leur supériorité technologique au-delà des frontières nationales. Les programmes gouvernementaux, tel celui qui a permis l'octroi d'un prêt de la SEE, ont grandement contribué à l'implantation d'entreprises canadiennes sur de nouveaux marchés étrangers.

Nous savons tous que la technologie joue un rôle vital dans la croissance économique soutenue du Canada. Nous savons également combien les exportations sont importantes pour notre économie. On ne peut donc que se réjouir lorsqu'une entreprise de haute technologie comme Bell Canada International réussit une percée sur un nouveau marché comme le Maroc. En fait, je prévois que ce contrat représentera pour le Canada quelque 6,800 années-personnes d'emploi au cours des 5 prochaines années.

Ce contrat représente une percée commerciale importante pour Bell Canada International, et lui offre la possibilité de s'implanter solidement en Afrique. Le contrat prévoit la fourniture de matériel de commutation digitale à la fine pointe de la technologie mondiale, matériel qui est fabriqué par Northern Telecom et dont les caractéristiques internationales ont été mises au point par Bell-Northern